

Projet éolien Champigneul-Champagne / Pocancy

Compte-rendu du comité de pilotage n°2

Mairie de Champigneul-Champagne, le 16 décembre 2013.

Auteur du compte-rendu : Champéole SAS

Présents :

- M. Leherle – Maire de Champigneul-Champagne
- M. Mary – Adjoint au maire de Champigneul-Champagne
- Mme Levesque – Maire de Pocancy
- M. Delaître – Président de la société Champéole SAS – Maître d’ouvrage
- M. Lalot – Responsable Développement WEB Energie du Vent – Ayant droit du projet
- Mme Gosset – Présidente de l’association de défense du paysage
- 2 représentants de la société Savart Paysage – Bureau d’étude paysager
- M. Brunel – Président de la société Imhotep – Maître d’œuvre du projet
- Liste des autres participants présentée en annexe

Ordre du jour : Présentation du volet paysager du projet éolien

Discussions :

Il est rappelé que la dernière réunion avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) a mis en lumière deux points principaux : la compatibilité entre les anciennes et les nouvelles études d’impact ainsi que la compatibilité du projet avec le schéma de raccordement régional S3REN.

M. Brunel présente tout d’abord une dizaine de photo simulations relativement éloignées du futur parc éolien puis laisse la parole aux membres de Savard Paysage qui présentent la démarche de l’étude du paysage rapproché.

Des propositions de mesures d’accompagnement du projet sont présentées : des haies végétales (ou cordons boisés) permettant de filtrer en partie les vues sur le futur parc depuis l’ouest du village. L’ajout de mobilier urbain et d’arbres fruitiers sur le chemin est également envisagé.

M. le Maire de Champigneul-Champagne note que l’idée des haies boisées est intéressante mais insiste sur le fait que le risque « d’enfermement » du village est important avec la carte présentée.

M. Brunel informe l’assemblée que les mesures présentés sont préliminaires et que rien n’est décidé.

Mme Gosset note que les photos sont les mêmes que celles déjà présentées dans les réunions précédents et qu’elles ne sont pas satisfaisantes. Notamment que des points de vue depuis le vignoble ou depuis la Tour Moët & Chandon ne sont pas présents dans la présentation et que les points de vue présentés semblent être situés à des points bas minimisant l’impact paysager des éoliennes.

D’autres personnes dans l’assemblée signalent que les éoliennes apparaissent trop petites sur des photos dites « grand angle » qui ne sont représentatives de la réalité.

Messieurs Lalot (WEB Energie du Vent) et Delaître (Champéole) rappellent qu'en tant que propriétaires et ayant du droit du projet, ils veilleront conjointement à ce que des réponses soient apportées à chacun des points soulevés et à ce que des études complètes soient présentées à la population.

Monsieur Lalot précise que WEB Energie du Vent, en tant que futur exploitant du parc éolien, s'engage à respecter les engagements pris sur le projet notamment concernant l'entretien d'une haie végétale potentielle.

M. le Maire de Champigneul-Champagne signale que d'autres photos été attendues lors de cette réunion.

Il est convenu que la société Imhotep fasse un retour à la mairie de Champigneul-Champagne en janvier 2014 sur les différents points paysagers évoqués lors de cette réunion.

La séance est levée.